

ATTESTATION D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE

TRISOMIE 21 : ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE LES INTERVENTIONS MÉDICALES, PARA-MÉDICALES, ÉDUCATIVES CONCOURANT À LA CONSTRUCTION DE L'AUTONOMIE

OBJECTIF :

Donner à toutes les personnes intéressées par le suivi médical et la prise en charge des personnes porteuses de trisomie 21 des connaissances pluridisciplinaires.

CONTENU :

Les répercussions de l'annonce, le rôle de la famille et de l'entourage familial, l'école, le travail, l'autodétermination, la vie affective, le développement cognitif et socio-cognitif, l'accompagnement médico-social (SESSAD, SAVS, insertion professionnelle), L'accompagnement para-médical et l'autonomie, le suivi médical et l'hygiène de vie, l'accompagnement médical et l'autonomie, le rôle des consultations spécialisées, les aspects médicaux (suivis orthopédique, moteur, cardiaque, bucco-dentaire, ORL).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Pr. Vincent GAUTHERON

LIEU : C.H.U. de Saint-Étienne,

Cette formation est organisée en partenariat par :

- Le service génétique CHU de Saint-Étienne
- Le service de médecine physique et de réadaptation, CHU de Saint-Étienne
- La Fédération des Associations pour l'Insertion sociale des personnes porteuses de trisomie 21
- Le département de formation médicale et paramédicale continue de l'Université Jean Monnet, Saint-Étienne

DURÉE : 3 jours (18 heures)

Dates : 14, 15 et 16 mai 2009

PUBLIC :

Cette formation s'adresse à toute personne concernée par la trisomie 21 (professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs, parents)

TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 350 euros
- Inscription à titre personnel : 275 euros

NOMBRE DE PLACES : de 15 à 20 personnes